

o.715.4 U'ch - MAY/ch

Compte-rendu de l'entretien
de M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'ONU,
avec M. Pierre Aubert, Chef du Département politique,
lors de sa visite à Berne, le 6 juillet 1978
Maison de Watteville, de 14h30 à 17h45

M. Aubert se félicite de poursuivre l'entretien commencé le matin dans son bureau et rappelle l'ordre du jour de la séance, à savoir :

1. Relations entre la Suisse et l'ONU
2. Comité plénier
3. Situation au Moyen-Orient
4. Situation en Afrique
5. Désarmement

Il propose que l'on discute d'abord du Comité plénier de l'Assemblée générale et de la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, en présence de M. Jolles qui devra ensuite quitter la séance. Il poursuit par un exposé introductif sur les relations de la Suisse et des Nations Unies ¹⁾.

M. Waldheim remercie M. Aubert de son invitation. Il attache beaucoup d'importance à développer des relations personnelles et amicales avec les autorités fédérales, du fait que la Suisse joue un grand rôle dans les activités des Nations Unies.

1) Voir à ce sujet texte de Mme Pometta, du 3 juillet 1978.

L'apport constructif de la Suisse - surtout pour les institutions spécialisées - et le siège de Genève justifient cet intérêt particulier du secrétaire général.

1. Comité plénier; restructuration

Selon M. Waldheim, le dialogue Nord-Sud est dans une impasse, mis à part quelques progrès, plus psychologiques que pratiques, perceptibles notamment sur le chapitre de la dette. Que ce soit sur les questions du fonds commun, du transfert des ressources ou du transfert des technologies, l'on en reste à de belles phrases. M. Waldheim ressent l'inquiétude du groupe des 77 devant cette situation. C'est pourquoi, la veille, à Genève, à l'ECOSOC, il a lancé un appel aux puissances occidentales qui se réuniront à Bonn afin qu'elles tiennent compte dans leurs délibérations de la dimension mondiale des décisions qu'elles vont prendre. Les pays industrialisés ne peuvent résoudre leurs problèmes entre eux. Du fait de l'interdépendance entre les Etats, il faut une approche mondiale et globale des problèmes.

M. Waldheim connaît les difficultés d'ordre politique des pays industrialisés, dont les opinions publiques ne sont guère enclines à faire des concessions. Par ailleurs, il y a aussi un manque de compréhension du côté du groupe des 77, qui s'en tient toujours au même catalogue de revendications. Il convient, dit M. Waldheim, de se concentrer sur les questions où l'on peut se mettre d'accord de part et d'autre. Certes, les problèmes à résoudre requièrent beaucoup de temps et de patience, mais il est dans l'intérêt du monde occidental de faire aussi un geste, de donner un signe d'encouragement aux pays en développement. Dans cette perspective, tout conseil ou action de la Suisse est très apprécié.

- 3 -

En ce qui concerne la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, M. Waldheim estime que l'ONU a fait tout ce qu'elle pouvait pour mettre en oeuvre la résolution 32/197 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1977. Le secrétariat créé par M. Dadzie a aussitôt procédé aux changements nécessaires. Mais les gouvernements, eux, sont restés en arrière, et beaucoup des critiques dirigées contre l'ONU devraient en fait s'adresser aux Etats membres, qui votent en faveur de nouveaux programmes, sources de dépenses. Pour ce qui est de l'ECOSOC, il appartient aux Etats de prendre des décisions et d'agir en conséquence.

Pour M. Dadzie, il est inutile de poursuivre une longue discussion de caractère académique sur la conception, le rôle et la nature du Comité plénier. Il faut se concentrer sur certains points - par exemple sur les moyens de combler les déficits de la balance des paiements des pays en développement.

M. Jolles relève que les priorités définies par M. Waldheim dans son discours du 5 juillet 1978 devant l'ECOSOC sont dans la ligne de pensée des pays occidentaux et rencontrent, sur le plan philosophique, le soutien de la Suisse. Citant le communiqué publié le 14 juin dernier à l'issue de la réunion ministérielle de l'OCDE, M. Jolles souligne que les pays industrialisés sont tout à fait conscients de l'interdépendance des Etats et qu'ils ont, comme les pays en développement, un intérêt commun à parvenir à un équilibre mondial.

M. Jolles trouve que le terme d'impasse utilisé par M. Waldheim est un peu dur. Il y a, dit-il, plutôt stagnation et manque de progrès significatif, car les pays industrialisés sont de plus en plus préoccupés par leurs problèmes internes. La récession que l'on pensait passagère est durable. Il faut trouver le moyen de lier la solution des problèmes Nord-Sud à

- 4 -

celle des autres problèmes économiques actuels. Dans cette perspective, le Comité plénier apparaît comme un organe plus politique qu'économique. Il faut aussi se rendre compte de la diversité des situations des pays du Tiers-Monde.

Le Comité plénier, dit M. Jolles, n'est pas une enceinte de négociation supplémentaire, c'est le lieu d'un dialogue. Pour négocier, il y a la CNUCED, le GATT et les conférences ad hoc. Le problème fondamental est de trouver des procédures qui permettent le progrès sans que les gouvernements des pays industrialisés se sentent contraints à de nouveaux engagements qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir assumer. Faut-il vraiment encourager M. Djezairi à reprendre les travaux en septembre, s'il n'y a pas d'ici là un accord entre pays industrialisés et pays développés sur des procédures qui indiqueraient un progrès ? Est-ce un prétexte de prévoir la reprise simultanée des travaux du Comité et de la conférence sur le droit de la mer ?

M. Waldheim estime qu'il y a actuellement plus de compréhension pour l'approche pragmatique, mais bien entendu, la volonté politique des gouvernements est nécessaire. Ainsi, par exemple, nos Etats auront-ils la volonté de suivre les suggestions de la Commission Brandt ? Le groupe des 77 attend du Comité qu'il soit davantage qu'un organe de supervision et qu'il s'occupe de certaines questions plus mûres et plus concrètes, susceptibles d'aboutir à une négociation. D'ici à septembre, il convient de trouver une solution, et il ne faut pas seulement se borner à des échanges de vues. L'ECOSOC permettra des consultations intensives.

Pour ce qui est de la date de la réunion, rien n'est sûr encore. Il existe des difficultés techniques considérables, du fait de la conférence sur le droit de la mer. M. Djezairi a suggéré de se réunir entre la fin août et le 23 septembre. La présence des ministres à l'Assemblée générale serait un

- 5 -

élément favorable. Mais on parle aussi de renvoyer la session, si l'on n'est pas prêt. M. Djezairi tient à éviter un échec et à avoir l'assurance de progrès sur le fond.

M. Dadzie est d'avis que si l'on en vient à la substance, c'est le résultat qui doit déterminer la forme, et non le contraire. On devrait au moins arriver à établir des directives et ne plus se contenter seulement des conclusions du président.

M. Marcuard a l'impression que l'on en restera à la date du 5 septembre. Le renvoi au 15 septembre ne résout rien et complique les problèmes pratiques de nombreuses délégations.

M. Waldheim partage l'avis de M. Marcuard.

M. Weitnauer constate que le Secrétaire général de l'ONU aimerait que des résultats substantiels soient obtenus au sein du Comité plénier. De leur côté, beaucoup de pays industrialisés estiment que d'autres enceintes sont plus propices à la négociation. Par ailleurs, on a l'impression que l'état d'esprit a changé dans la bonne direction. On ne devrait pas faire dépendre l'avenir du Comité de résultats sur la substance. Mais le groupe des 77 en fait une question de principe.

M. Waldheim répond que la grande majorité des 77 espère un résultat concret et tout au moins des directives. Sinon il ne vaut pas la peine de se réunir en septembre.

M. Jolles répète qu'il y a des enceintes spécialisées et mieux préparées pour traiter de problèmes spécifiques. Les missions à New York n'ont pas toutes des spécialistes. New York a toutefois l'avantage d'une vision globale. Si l'on arrive à relier les problèmes sectoriels à l'ensemble des questions économiques mondiales, si l'on peut faire ressortir les conséquences de l'interdépendance, cela serait déjà un "progrès réel".

- 6 -

M. Dadzie acquiesce, mais il faut que le Comité remplisse le mandat qui lui a été assigné. Sinon, c'est l'échec. Il faut faire un effort sur tous les fronts et donner un élan.

2. Relations entre la Suisse et l'ONU

M. Waldheim connaît bien la question de l'adhésion. Il serait certes heureux d'accueillir notre pays à l'ONU, mais il s'agit d'un problème de politique intérieure. Lors de sa conférence de presse, le Secrétaire général répondra aux journalistes que ses entretiens ont porté sur les relations actuelles de la Suisse avec l'ONU et les institutions spécialisées.

M. Waldheim remercie la Suisse de mettre un avion de type Fokker Friendship à disposition de l'Organisme des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST) et de la Force d'urgence au Moyen-Orient (FUNU II). La contribution de la Suisse à la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre est également très appréciée, car cette opération représente une lourde charge pour les Nations Unies. L'UNFICYP, financée uniquement sur la base de contributions volontaires, est en déficit et a un retard de plusieurs années dans le remboursement des frais encourus notamment par les Etats qui fournissent des contingents.

M. Waldheim aimerait savoir si la Suisse peut également aider l'ONU dans ses opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient. Celles-ci sont financées par les contributions obligatoires des pays membres, mais certains Etats, comme l'URSS et le bloc oriental, refusent de payer leur part aux opérations FUNU II et FNUOD, en ce qui concerne la deuxième partie des

- 7 -

accords de désengagement du Sinaï et du Golan, sous le prétexte qu'ils n'ont pas participé à ces accords. Tout ce que la Suisse pourra faire, sur le plan financier, sera hautement apprécié.

Concernant les récentes affaires d'espionnage dans lesquelles sont impliqués de hauts fonctionnaires internationaux soviétiques, M. Waldheim précise qu'il ne dispose pas d'autres informations que celles données par la presse. Il a ordonné aussitôt de faire une enquête sur le cas de M. Dneprovsky, en poste à New York depuis 12 ans et demi sans opposition des autorités américaines. Ce fonctionnaire, qui vient d'être nommé chef du personnel de l'Office à Genève, ne sera pas transféré tant que l'enquête est en cours.

M. Aubert suggère à M. Waldheim de prendre contact à ce sujet avec le Conseiller fédéral Furgler.

Abordant la question des transferts d'organes et de services de l'ONU à Vienne, M. Waldheim estime qu'il n'y a pas de véritable problème. Les récents développements sont même assez favorables à Genève. D'une part, l'AIEA a décidé de reprendre la tour A 2 du Donaupark, d'autre part, l'UNRWA va être en grande partie transférée à Vienne. La décision de déplacer le quartier général de l'UNRWA à Vienne et sa direction régionale à Amman est inévitable, car l'organisation ne peut fonctionner normalement à Beyrouth. Par ailleurs, Amman n'a pas les facilités voulues pour héberger toute l'organisation. C'est ce que le Secrétaire général a expliqué aux divers pays arabes qui sont intervenus auprès de lui à ce sujet.

M. Waldheim souligne qu'il est tenu de transférer un certain nombre de fonctionnaires à Vienne, sur la base de la résolution 31/194 de l'Assemblée générale, du 22 décembre 1976. Il a fait, dit-il, un effort énorme pour ne pas transférer des organes importants de Genève à Vienne, tel que la Commission

- 8 -

économique pour l'Europe. En raison des développements inattendus qui viennent d'être rappelés, il n'y a pas de danger grave pour Genève, et le problème ne se présentera plus de manière si urgente que ce fut le cas par le passé. Naturellement, ce que l'Assemblée générale a décidé reste acquis. On ne saurait revenir en arrière. Cela serait ouvrir une boîte de Pandore ! (allusion au transfert en cours de la Division des stupéfiants).

Quant au nombre de fonctionnaires qui restent à déplacer, M. Waldheim ne peut que confirmer les indications fournies le 29 juin dernier par M. Davidson, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour l'administration et la gestion, à savoir une centaine de professionnels, en provenance à parts égales de New York et Genève. Il ne peut ajouter pour l'instant d'autres précisions.

Mme Pometta demande si la CNUSTD qui aura lieu à Vienne, en septembre 1979, ne va pas fonder de nouveaux organes.

M. Waldheim répond que la question reste ouverte, mais les principaux Etats contributeurs des Nations Unies hésitent à créer de nouveaux organismes.

3. Moyen-Orient

M. Aubert : Je m'interroge sur l'avenir de l'initiative - si courageuse - de M. Sadate et me demande quelle solution pourrait être trouvée au Liban.

M. Waldheim : Je n'ai plus d'espoir du tout dans la possibilité d'un règlement bilatéral entre l'Egypte et Israël. On essaie de poursuivre les contacts pour des raisons de politique

- 9 -

intérieure surtout. J'ai relancé ma proposition de rencontre préparatoire à New York, en vue d'une nouvelle conférence de Genève. Du côté arabe, même les éléments radicaux se sont déclarés favorables à cette offre. Israël s'y est opposé, mais l'acceptera probablement si l'approche bilatérale échoue. Il convient aussi d'attendre les résultats de la conférence de Leeds.

La visite du président égyptien à Jérusalem n'a pas "changé le monde". Tout au contraire, le danger d'une nouvelle confrontation militaire s'est aggravé, non certes dans l'immédiat, mais d'ici deux à trois ans. Il faut donc relancer le processus de négociation. Sadate et Bégin sont l'un et l'autre dans des situations précaires. Il n'y aura pas de changement majeur dans la négociation tant que le premier ministre israélien restera au pouvoir.

M. Aubert : Mais Sadate ne peut rester continuellement la main tendue dans le vide ! S'il s'en va, n'y a-t-il pas le risque de radicalisation de la position égyptienne ?

M. Waldheim : Oui, et si Sadate part, cette radicalisation va même s'étendre à toute la région. D'ailleurs, maintenant déjà, les modérés comme le Roi Hussein ont des difficultés.

M. Aubert : L'opposition à la ligne dure qui se manifeste en Israël ne peut-elle être un élément de relance de la négociation ?

M. Waldheim : Israël ne se laissera pas convaincre par Washington. Les Etats-Unis n'ont plus la même influence en Israël que du temps de Kissinger.

M. Aubert : Comment voyez-vous la situation au Liban ? Quelles sont les causes des luttes entre chrétiens ?

- 10 -

M. Waldheim : Ma récente visite à Beyrouth est l'une des expériences les plus frustrantes de ma carrière de secrétaire général. Le gouvernement libanais est si faible qu'il ne contrôle plus le pays et n'a pas les moyens d'assurer sa sécurité. La situation est confuse et change continuellement. L'ONU a beaucoup de problèmes avec la FINUL - les Maronites du Sud, équipés et conseillés par Israël, ne coopèrent pas avec la force des Nations Unies dont ils se méfient. Si je n'avais pas des relations personnelles avec Arafat, il y aurait déjà eu un bain de sang : ainsi, lorsque des extrémistes de gauche ont attaqué les troupes françaises, c'est l'OLP qui a protégé ces dernières. La Syrie, apparemment, veut en finir avec les chrétiens qui, dit-elle, agissent dans l'illégalité. Le Président Sarkis m'a confié que le risque d'un affrontement entre l'armée libanaise et les Maronites s'aggrave. La deuxième mission assignée à la FINUL - aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région - s'avère pratiquement impossible à réaliser.

Mme Pometta : Les Nations Unies ne pourraient-elles user de leur influence pour que les conventions de Genève de 1949 soient respectées au Liban ? Que pourrait faire la Suisse dans les coulisses ?

M. Waldheim : Les Syriens ne sont pas disposés à appliquer les conventions de Genève. Tout ce que le gouvernement suisse peut essayer de faire à ce sujet dans les coulisses sera apprécié. Il s'agit d'une véritable tragédie.

M. Iselin : Le CICR vient de donner des instructions à ses délégués au Liban qui feront appel à toutes les parties pour que les conventions de Genève soient respectées.

4. Situation en Afrique

M. Aubert : Je suis inquiet de l'influence grandissante des puissances étrangères - en particulier de l'URSS, de la RDA et de Cuba - sur des gouvernements très jeunes et instables. Je me rendrai moi-même en Afrique en janvier 1979.

M. Waldheim : Les problèmes africains ne peuvent être résolus à court terme. Il a fallu plusieurs centaines d'années pour établir nos démocraties classiques. Ce qui se passe en Afrique est une évolution pénible, mais naturelle.

L'Afrique est l'objet d'une confrontation entre deux idéologies dominantes, et ceci par pays interposés.

Le cas de Cuba est un phénomène extraordinaire. Les Etats-Unis, encore sous le coup du "trauma" vietnamien, font des déclarations en dent de scie ("up and down"). Carter est pressé par le Congrès d'être plus ferme, et le Sénat américain lie le comportement soviétique en Afrique au problème du désarmement. Ceci entraîne une détérioration des relations entre l'URSS et les USA. Mais les Etats-Unis n'iront pas jusqu'à s'engager directement en Afrique. Il convient de distinguer entre les déclarations publiques et les intentions réelles. Il faut relever, à cet égard, l'influence considérable de l'ambassadeur Young qui garde la confiance du président pour les questions africaines et est partisan de la fermeté, mais non de l'intervention.

Au sujet de la Namibie, il est prévu d'y envoyer, pour les élections, 5'000 Casques Bleus et un représentant spécial du Secrétaire général. Les discussions entre les cinq puissances occidentales et l'Afrique du Sud portent sur la mise en place d'une force symbolique sud-africaine au sud de la Namibie et

- 12 -

sur le sort du port de Walvis Bay. Le règlement de la question de la Namibie aura une grande influence sur le problème de la Rhodésie.

M. Iselin : Qu'en est-il d'un éventuel élargissement des sanctions contre l'Afrique du Sud ?

M. Waldheim : Tout dépend du résultat des négociations en cours sur la Namibie et la Rhodésie. Les USA et la Grande-Bretagne ne désirent pas étendre les sanctions. Mais une rupture des négociations entraînerait sans doute les pays africains à présenter de nouvelles résolutions "dures".

Mme Pometta : Pensez-vous qu'un embargo sur les livraisons de pétrole à destination de l'Afrique du Sud soit possible ?

M. Waldheim : Un tel embargo qui dépend de l'OPEC paraît difficile à réaliser.

M. Aubert : Comment voyez-vous le moyen d'éviter un génocide en Rhodésie si les Blancs y restent ?

M. Waldheim : Je ne crois pas à la solution interne de M. Smith. Il faut donc appuyer le plan anglo-américain accepté par le Front patriotique. Selon ce plan, soit les Blancs partent et reçoivent une indemnité pour s'établir ailleurs, soit ils restent avec une garantie de sécurité donnée par le gouvernement noir.

M. Aubert : Je crains que les mouvements extrémistes ne prennent le dessus.

5. Désarmement

M. Aubert explique brièvement les raisons qui ont incité la Suisse à prendre l'initiative de préparer et distribuer un document sur le désarmement. Il souhaite connaître l'avis de M. Waldheim sur les travaux de la session spéciale de l'Assemblée générale et sur la proposition française relative à la convocation d'une conférence européenne sur le désarmement.

M. Waldheim estime que les résultats de la session spéciale ne sont pas mauvais et ne partage pas le scepticisme de la presse occidentale. Il n'attendait pas lui-même des résultats concrets. Certes, les grandes puissances demeurent très réticentes. Il est toutefois positif qu'elles aient accepté de mettre en place un nouveau mécanisme international pour l'examen des questions de désarmement. Le nouveau Comité du désarmement des Nations Unies (UNCD) entrera en fonction le 1er janvier 1979 et pourra comprendre 40 membres. Il est important que la France soit désormais disposée à occuper le siège qui lui revient. Des consultations seront effectuées pour se mettre d'accord sur la répartition des places disponibles. Le principe de la co-présidence est abandonné et sera remplacé par un système de rotation mensuelle.

Tout compte fait, dit M. Waldheim, la session spéciale aura été meilleure qu'on pouvait le penser. Pour la première fois, la Chine n'a pas boycotté des travaux sur le désarmement. Vingt-et-un chefs d'Etat ou de gouvernement ont participé à la session.

Par ailleurs, l'accord sur les SALT sera probablement prêt au début 1979. Il y aura alors de bonnes chances que l'on s'entende sur la question d'un "Comprehensive Test Ban Agreement". Le problème de la non-prolifération est déjà plus délicat. Certes, tout cela est encore loin d'un véritable désarmement; pour l'instant,

- 14 -

il ne s'agit que d'une limitation de l'armement. M. Waldheim souligne enfin l'intérêt croissant des organisations non gouvernementales pour ces questions.

M. Aubert demande s'il y a un durcissement du dialogue entre les Etats-Unis et l'URSS dans le domaine du désarmement.

M. Waldheim répond négativement. Il ajoute que l'URSS se prépare déjà à une guerre de succession. De l'autre côté, l'opinion publique américaine reproche à Carter son manque de fermeté. Les Soviétiques n'ont pas intérêt à retourner à la guerre froide. Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit que la Chine s'est fixé pour objectif de rattraper - par des voies pragmatiques - les pays industrialisés d'ici à l'an 2000.

M. Marcuard se réfère au document adopté par l'Assemblée générale sur le nouveau Comité du désarmement, qui prévoit que le Comité "... invitera les Etats non membres du Comité, sur leur demande, à exprimer leurs opinions au sein du Comité lorsque des sujets qui intéressent particulièrement ces Etats y sont examinés". Ce texte s'applique-t-il sans distinction à tous les Etats non membres du Comité, qu'ils soient ou non membres de l'ONU ?

M. Waldheim partage l'interprétation de M. Marcuard, selon laquelle tout Etat non membre peut demander à présenter une proposition. Il appartient au Comité de décider de quelle manière cette proposition doit être traitée.

6. Vietnam

M. Cuendet demande si la menace d'une guerre entre la Chine et le Vietnam a une incidence sur les programmes d'aide internationale. D'autre part, l'extension de l'aide peut-elle avoir des effets positifs sur la stabilisation de la situation politique en Asie du Sud-Est et sur la coopération économique dans cette zone ?

M. Waldheim répond que les Vietnamiens cherchent à développer une coopération plus étroite avec les autres pays de la région. Ils voudraient créer une confédération incluant le Laos, le Cambodge et peut-être aussi la Thaïlande. Le Cambodge, totalement opposé à cette idée, est soutenu par la Chine. L'URSS est derrière le Vietnam. Personne ne veut saisir le Conseil de sécurité de crainte d'internationaliser le problème. Le risque de tension est grand et croît. L'ONU et les institutions spécialisées font tout ce qu'elles peuvent dans le domaine humanitaire, mais elles doivent procéder avec prudence. Pour des raisons politiques, il est beaucoup plus difficile d'agir au Cambodge. M. Waldheim souligne enfin que notre compatriote Victor Umbricht accomplit un excellent travail.

M. Aubert remercie M. Waldheim.

H. Mayor
(Mayor)

Participants à l'entretien

- M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'ONU
 - M. Kenneth K.S. Dadzie, Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale
 - M. Luigi Cottafavi, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

 - M. Pierre Aubert, Chef du Département politique fédéral
 - MM. les Ambassadeurs Albert Weitnauer
Paul R. Jolles
Sigismond Marcuard
Olivier Exchaquet
Marcel Heimo
Rudolf Bindschedler
Jean Cuendet
Paul Gottret

 - Mme l'Ambassadeur Françoise Pometta
 - Mlle Marianne von Grünigen
 - M. Robert Mayor (compte-rendu)
-